

L'intérêt européen et frontalier de la coopération transfrontalière en santé

Avant d'engager le processus d'intégration européenne, les États membres qui composent aujourd'hui l'Union européenne se sont régulièrement affrontés au cours des derniers siècles.

La logique de domination qui les déterminait a heureusement, au lendemain de la seconde guerre mondiale, fait place à une dynamique de développement d'un avenir et d'un destin commun et donc à une logique de coopération.

Les régions frontalières à l'intérieur de l'UE, historiquement, zones de tension, sont devenues des espaces d'opportunité pour se connaître, se rencontrer et collaborer.

Cette nouvelle donne résulte d'abord de l'édification de la zone Benelux, des accords de la CECA, du Traité de Rome et des autres traités européens qui ont été adoptés au cours des trois dernières décennies.

Malgré ces instruments juridiques structurels d'une dynamique d'édification d'un Etat supranational dotant chaque citoyen de la citoyenneté européenne, le processus de création de l'U.E. n'est pas un long fleuve tranquille depuis l'élaboration de ses fondements. Il nécessite, en effet d'être porté, soutenu et encouragé par les États membres, les Institutions communautaires et l'ensemble des composantes organisationnelles et citoyennes qui le constitue.

Parmi les instruments mis en œuvre pour développer cette construction européenne et renforcer l'intégration au sein de l'U.E., la politique interrégionale constitue, incontestablement, un levier efficace pour atténuer le poids du découpage des territoires entre les États membres et la distanciation créée par les frontières internes.

Plus précisément, c'est au travers des programmes d'actions communautaires dénommés « Interreg » liés à la mise en œuvre du Marché Intérieur depuis 1992, que s'est matérialisée la volonté communautaire d'annihiler l'impact des frontières en matière de libre circulation des personnes, des biens et des services.

Plus concrètement, en impulsant une dynamique de projets transfrontaliers, les différents programmes Interreg ont permis à des organismes, des acteurs, des institutions qui avaient des objectifs identiques dans des champs d'activité communs de part et d'autre d'une frontière de se rencontrer, d'échanger, de partager des croyances communes et de développer ensemble des actions et des projets enrichis de leur savoir-faire spécifique.

Grâce à cette impulsion communautaire des initiatives ont pu être prises dans le champ de la santé pour améliorer l'accessibilité aux soins de qualité dans les espaces frontaliers, favoriser les

échanges d'expériences et de bonnes pratiques et également soutenir des initiatives de projet de prévention et d'éducation du patient.

Pour témoigner de ces réalisations, nous consacrerons un numéro de la revue « Éducation du Patient et Enjeux de Santé (EPES) » à présenter et analyser la démarche développée par les opérateurs de la coopération transfrontalière et du projet ICAPROS en particulier, ses impacts et ses perspectives sur la prévention du développement des facteurs de risques liés aux maladies cardiovasculaires.

Bénéficiant d'un partenariat franco-belge, le projet ICAPROS (2009-2014) est centré sur la « santé cardiovasculaire » des populations d'un territoire couvrant le département français des Ardennes ainsi que les arrondissements belges de Dinant, de Philippeville, de Neufchâteau et de Virton. Dans cet espace frontalier, les maladies cardiovasculaires représentent aujourd'hui la première cause de décès.

*Au départ, ce projet Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen avait pour seul axe le développement d'actions de **prévention**. Les constats observés au long de l'évolution du projet et l'étude des besoins ont élargi la démarche à d'autres dimensions. **Ainsi diffuser largement l'information recueillie au travers de l'élaboration d'un tableau de bord** vers les professionnels de la santé et du social, les institutions, la population est apparu une priorité pour répondre à la question du « que faire pour améliorer l'état de santé cardiovasculaire sur ce territoire transfrontalier ». De même, **informer les professionnels sur les actions menées dans le cadre du projet ICAPROS** pour assurer un suivi entre les initiatives de prévention poursuivies par exemple en entreprises et la prise en charge des professionnels de terrain s'imposait. De plus, **démontrer l'intérêt des pratiques éducatives** en prévention et en éducation du patient ainsi que la nécessité de développer des approches et outils spécifiques pour des populations plus fragiles, s'est avéré indispensable. Enfin, comme ultime action d'envergure, les opérateurs du projet ont décidé de lancer une campagne d'information qui a débuté en septembre 2014 sur l'importance de diminuer les délais de réaction face aux signes d'infarctus ou d'un AVC. Celle-ci aura comme accroche, « Lors d'un AVC ou d'un infarctus, chaque minute compte... ».*

*La revue EPES consacre un numéro à relater cette expérience de près de cinq années. Les auteurs des articles présenteront un volet du projet construit selon le continuum « **de la prévention à l'éducation thérapeutique du patient.** »*

*Henri Lewalle,
Coordinateur des projets de coopération transfrontaliers des
GEIE OFBS et Luxlorsan*